

EHPAD LA MÉNITRÉ

- 10 lits d'hébergement temporaire
- 30 lits d'hébergement permanent

LA VIE AU QUOTIDIEN

- Un **accompagnement dans les activités quotidiennes** par une équipe pluridisciplinaire.
- **Le suivi par votre médecin traitant** conservée.
- Un **programme d'animation** adapté.
- Un **service de restauration** avec petit déjeuner en chambre et repas conviviaux en salle à manger.
- Une **chambre individuelle** et des espaces de vie agréable.
- Un **jardin et une terrasse accessibles** aux personnes à mobilité réduite.
- La possibilité d'un **service d'entretien du linge** selon la durée de l'hébergement.
- La **proximité du centre-bourg** avec ses services.



ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ
BAUGEOIS VALLÉE

9 chemin de Rancan - Baugé
49150 BAUGÉ-EN-ANJOU

CONTACTEZ-NOUS

Pour contacter la Coordinatrice
parcours des usagers, veuillez
utiliser ces informations :

02 41 89 28 23
direction@esbv.fr

Horaire d'accueil téléphonique :
Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

www.esbv.fr



HÉBERGEMENT TEMPORAIRE

EHPAD LA MÉNITRÉ

Accueil de personnes âgées vivant
à domicile et à la recherche d'une
solution d'hébergement transitoire
et de courte durée.



L' ACCUEIL EN HÉBERGEMENT TEMPORAIRE



POUR QUELLES SITUATIONS ?

Vous avez un besoin d'aide plus soutenu après une hospitalisation, une maladie ou après une période difficile.

Vous ne pouvez pas rester seul(e) chez vous car le proche qui vous apporte une aide essentielle au quotidien s'absente.

Vous êtes isolé(e) à certains moments de l'année.

Vous devez faire des travaux de sécurisation de votre logement.

Vous souhaitez faire un essai de vie en collectivité.

Vous envisagez une entrée progressive en EHPAD.

NOS MISSIONS

Évaluer vos besoins afin de vous apporter une prestation adaptée à votre situation.

Maintenir et préserver votre autonomie tout au long de votre séjour.

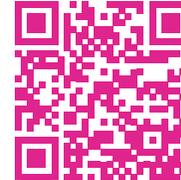
Conseiller pour votre retour à domicile.

VOTRE DEMANDE D'ADMISSION

Votre admission est soumise à la Commission d'Admission, après remplissage du dossier Via Trajectoire sur le portail internet, comprenant un volet administratif et un volet médical.



Pour accéder au portail internet Via Trajectoire :



Pour en savoir plus sur l'Hébergement Temporaire (coût, aides financières, durée du séjour...), consultez le portail d'information pour l'autonomie des personnes âgées et l'accompagnement de leurs proches :

<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr>

POUR QUELLE DURÉE ?

Vous pouvez profiter d'un séjour **ponctuel** ou régulier, de quelques jours à plusieurs mois dans l'année sur une longue période en continu ou sur des périodes courtes.

Toutefois, la durée cumulée de tous les séjours ne devra **pas excéder 90 jours** dans une même année.



COMBIEN ÇA COÛTE ?

Le prix comprend :

- un **forfait journalier d'hébergement**
- un **forfait journalier de dépendance**

variable selon le niveau de dépendance (GIR)

Ce prix comprend : le linge hôtelier, l'animation, les produits d'incontinence et les médicaments. La télévision et le téléphone sont des prestations optionnelles payantes.

Selon votre situation, des **aides financières** existent (ex : Allocation Personnalisée à l'Autonomie, activation du droit au répit...). Renseignez-vous auprès du **Centre Local d'Information et de Coordination** de votre commune.

Tarifs en vigueur consultables sur notre site internet :

www.esbv.fr

